

Si les femmes haïtiennes comptaient¹...

Any Marie-Gérard François

Résumé : Cet article tire des pistes de réformes des données du Recensement général de l'agriculture. Pour définir les champs d'action requérant des transformations, l'auteure utilise un cadre d'analyse féministe découlant des recherches de la sociologue Mireille Neptune Anglade et de l'économiste Marilyn Waring. Percevoir des données démographiques adéquates pour quantifier l'apport économique des femmes se révèle indispensable. L'auteure suggère de modéliser les catégories de recensement des femmes haïtiennes selon l'indice du Rapport mondial sur les différences entre les sexes du Forum économique mondial. Ceci conférerait une visibilité aux femmes haïtiennes, favoriserait leur reconnaissance au niveau international et améliorerait leur accès aux ressources indispensables à leur développement. L'auteure rappelle qu'il y a une corrélation entre l'indice de différences entre les sexes et l'essor économique d'un pays. Réduire ces différences en Haïti serait garant du succès de tout plan de développement économique et devrait en faire partie. À l'étape de réflexion et de planification, faire appel à l'expertise du Dr Waring, dont l'intervention auprès de communautés dans lesquelles les femmes sont économiquement sous-avantagées a mené à des réformes économiques et sociales fructueuses, serait judicieux. L'auteure conclut en rappelant l'importance d'assurer la sécurité des femmes haïtiennes vu leur contribution à l'essor d'Haïti.



Rezime : Nan atik sa a, otè a sèvi ak refleksyon ki soti nan done ki nan Resansman Jeneral nan Lagrikilti. Pou li idantifye chan aksyon ki mande chanjman yo, otè a, ki se yon fi, sèvi ak travay rechèch defen sosyòlòg, Mireille Neptune Anglade ansanm ak travay ekonomis Marilyn Waring. Li enpòtan pou yon moun rive konprann bon jan done demografik pou yo kab mete yon chif sou wòl fanm yo sou plan ekonomik. Otè a sijere pou yo suiv modèl ki nan kategori resansman fanm Ayiti yo daprè endis Rapò mondyal sou diferans ant fi ak gason nan fowòm ekonomik mondyal la. Sa ta kab pote yon vizibilite pou fanm Ayiti yo, favorize yon rekonesans entènasyonal pou fanm nou yo, epi amilyore posiblite pou yo jwenn resous ki endispansab pou devlopman yo. Otè a di tou, gen yon relasyon ale-vini ant endis diferans ant fi ak gason epi devlopman ekonomik yon peyi. Si yo redui diferans sa yo an Ayiti, genyen anpil chans pou nenpòt plan ekonomik byen fonksyone. Dayè, sa ta dwe rantrè nan tout plan pou devlopman ekonomik. Nan nivo refleksyon ak planifikasyon, li ta bon pou nou ta sèvi ak ekspètiz Doktè Waring, paske entèvansyon li fè, nan kominote kote fanm yo dezavantaje ekonomikman, pote bon rezilta nan refòm sosyo-ekonomik yo. Pou li fini, otè a raple nesite pou pwoteje fanm Ayiti yo, paske yo kontribye nan devlopman ekonomik peyi a.

Dans son ouvrage pionnier sur le travail des femmes haïtiennes [1], la chercheuse Mireille Neptune-Anglade, dont la vie a été réclamée lors du séisme du 12 janvier 2010 – une grande perte dont les répercussions se font ressentir dans le monde universitaire bien au-delà des frontières d'Haïti –, a fait un certain nombre d'importants constats qu'il est pertinent de garder en mémoire dans le cadre d'une investigation sur la condition des femmes haïtiennes. Ces constats, dont voici l'énumération, seront désignés comme « constats Neptune-Anglade » tout au long du présent article.

Constats Neptune-Anglade

« 1. Haïti est l'un des pays où les femmes travaillent plus que partout ailleurs dans le monde, et ce, à des salaires très bas.

« 2. La participation des femmes haïtiennes au marché du travail n'est pas positivement reliée au niveau d'éducation ou au

nombre d'enfants à charge: Il y a plus de femmes illettrées sur le marché du travail que de femmes éduquées ayant une activité économique. De plus, par manque de choix, plus une femme a d'enfants en Haïti, plus elle travaille.

« 3. Les conditions de vie globales des femmes haïtiennes sont marquées par la monoparentalité de la quasi-majorité des femmes haïtiennes.

« 4. Les femmes haïtiennes sont assujetties au phénomène de la double journée de travail, étant les principales responsables du travail domestique et de l'éducation des enfants.

« 5. L'occultation du travail domestique des femmes ou l'assimilation de leurs activités marchandes au travail domestique sert de subvention pour l'économie nationale.

« 6. Il s'opère en Haïti un contrat social qui est en fait un contrat des sexes découlant historiquement d'une "injustice de 'surresponsabilisation' des femmes et une 'irresponsabilisation' concomitante des hommes, un désengagement d'un genre vis-à-vis d'un autre, un enrichissement illicite d'un genre au détriment d'un autre²". »

1. Ce titre est inspiré des œuvres de la féministe Marilyn Waring : Waring, Marilyn (1990). *If Women Counted: a New Feminist Economics*, New York, Harper Collins, et Waring, Marilyn (1999). *Counting for Nothing: What Men Value and What Women are Worth*, Toronto, University of Toronto Press. Mes réflexions sur les conditions des femmes haïtiennes sont faites dans l'esprit des interventions de Waring pour la reconnaissance du travail et des interventions des femmes et visent à articuler des pistes de réflexion en vue de l'établissement d'une économie féministe pour Haïti. Cet article en est l'ébauche.

2. Neptune-Anglade, Mireille (1986, 1997). *L'autre moitié du développement: À propos du travail des femmes en Haïti*, Montréal (Canada), Diffusion CIDIHCA, p. 5. Ces constats ayant été émis en 1986 et servant

En faisant appel aux constats Neptune-Anglade, nous ne cherchons pas ici à prétendre que ce cadre d'investigation est le seul qui soit adéquat pour fournir des pistes d'intervention. Bien au contraire, le but de la présente réflexion est d'offrir des façons d'analyser la situation des femmes haïtiennes dont les aboutissants puissent être agencés aux conclusions obtenues en faisant appel à d'autres cadres d'analyse. Ainsi, collectivement, les chercheur(e)s seront mieux habilité(e)s à fournir une vue d'ensemble de la situation des femmes de même que des pistes de solutions et d'interventions tangibles à court et à long terme. De surcroît, les intervenant(e)s seront mieux outillé(e)s pour tester l'applicabilité de ces solutions sur le terrain, les modifier, s'il y a lieu de le faire, et mettre en œuvre ces changements. Il est espéré que les problèmes soulevés dans cet article, ainsi que les pistes de solutions et d'interventions qui y sont suggérées, puissent être considérés comme faisant partie d'une discussion globale bien plus exhaustive sur la condition des femmes haïtiennes. Il s'agit donc de prendre voix et d'offrir notre contribution à un dialogue, ou mieux encore, potentiellement, à un « multi-logue » transnational, transdisciplinaire, transgénérationnel, dans lequel s'impliquent autant les femmes que les hommes intéressé(e)s à promouvoir l'essor et le développement d'Haïti en faisant appel à une vision qui tient compte des rapports de genre et de l'importance d'assurer l'essor des femmes haïtiennes – outils clés du succès de ces efforts de développement.

Tout en permettant un regard historique sur l'évolution de la condition des femmes en Haïti, les constats Neptune-Anglade sont des prémisses adéquates à étudier et à réévaluer en fonction de la situation qui a cours aujourd'hui quant aux conditions de vie et de travail des femmes haïtiennes. Pris ensemble, ils fournissent un cadre d'analyse féministe basé sur l'histoire des rapports de genre en Haïti et sur l'expérience propre des femmes haïtiennes. En permettant un retour sur l'histoire, ce cadre rend possible la détermination des modes de rapports et des champs d'action qui requièrent des transformations, tout en servant de jauge pour l'état de l'évolution de la condition féminine en Haïti. Dès qu'on dispose d'un tel cadre, il devient possible d'orienter les questions et le choix des propositions de solutions et des champs d'intervention en fonction de cette histoire et de ce vécu propres aux femmes haïtiennes. Dans un premier temps, nous nous proposons d'étudier les données récentes mises à notre disposition par le Recensement général de l'agriculture en fonction de ce cadre d'analyse.

De façon importante, en tenant compte du genre, le Recensement général de l'agriculture répond déjà en partie au besoin de visibilité accrue indispensable pour la reconnaissance et la « prise en compte » du travail des femmes et des conditions dans lesquelles elles sont contraintes de fonctionner – une étape importante vers le redressement de la situation d'inégalité décriée par Neptune-Anglade dans l'ouvrage cité plus haut, et

par bien des féministes depuis. Dans ce contexte, il est important de rappeler et de souligner que, pour effectuer l'attribution et la distribution des ressources, toute démocratie procède par catégorisation et par dénombrement des individus ainsi catégorisés, ce dernier étant essentiel au fonctionnement même de la démocratie. C'est aussi sur ces bases que sont définis les différents groupes reconnus comme formant partie intégrante de la communauté démocratique, et que sont désignés et attribués les droits humains et les droits individuels et communs. C'est ainsi qu'il est possible de déterminer les groupes nécessitant des interventions en vue du respect et du maintien de ces droits dans une société par ailleurs diverse. Ne pas recenser de façon explicite et exhaustive les femmes de toutes les factions de la société haïtienne (femmes de la classe moyenne, femmes paysannes, etc.) ainsi que leurs apports sociaux, économiques et culturels respectifs a pour conséquence leur relégation à l'état de laissées-pour-compte. Or, être laissées-pour-compte signifie être systématiquement exclues des processus d'attribution et de distribution des ressources, des processus d'établissement de politiques sociales et économiques ainsi que des processus d'intervention – processus considérés comme découlant des devoirs de tout État démocratique envers ses constituants. C'est pourquoi il est important de travailler à maximiser le recours à la perception de données démographiques et aux analyses en fonction du genre comme il est entrepris dans le Recensement général de l'agriculture.

À plus ou moins long terme (l'on pourrait fixer un objectif de cinq ans), il serait stratégique et utile de pouvoir modéliser les catégories de recensement des femmes haïtiennes en fonction de celles qu'on a désignées dans le *Global Gender Gap Report* (Rapport mondial sur les différences entre les sexes) du Forum économique mondial [2] de façon à ce que les femmes haïtiennes puissent figurer dans leurs décomptes. Ce rapport mondial quantifie les inégalités entre les sexes dans les domaines de la santé, de la survie, de l'accès à l'éducation, de la participation politique et de l'égalité économique. Avoir accès à cette information et la voir divulguée au niveau international par le biais de tels rapports annuels restituerait une visibilité internationale aux femmes haïtiennes pour ce qui est de leur contribution à l'essor d'Haïti et de leurs conditions de vie, préalablement occultées, comme le démontre Neptune-Anglade. Ceci favoriserait la prise en compte des femmes de toutes les couches de la société haïtienne et la détermination de leurs besoins spécifiques de ressources autant au niveau national qu'au niveau international. Du fait de cette visibilité, ces deux paliers d'intervention deviendraient, de force, garants l'un l'autre de leur détermination et leur efficacité respectives à promouvoir les droits et le bien-être des femmes haïtiennes, permettant ainsi une responsabilisation étatique et internationale à l'égard de l'essor et de la sécurité de ces femmes dont chacun de ces paliers serait forcé de rendre compte.

Par ailleurs, à partir de ces *Global Gender Gap Reports* annuels, le Forum économique mondial a démontré qu'il y a

ici principalement de cadre théorique de référence, comme nous l'expliquons ci-après, des statistiques précises n'y seront pas associées.

une corrélation entre l'ampleur des différences entre les sexes et l'essor économique d'un pays. Les pays dans lesquels les différences de conditions de vie entre les sexes sont les moindres (Norvège, Suède et Finlande) figurent parmi les pays dont l'indice de performance économique est le plus élevé dans l'échelle du *World Economic Forum's Global Competitiveness Reports*³ [3]. Recenser les conditions de vie des femmes haïtiennes en fonction des catégories du *Global Gender Gap Report* s'avère donc d'autant plus essentiel. Avoir accès à ces données fournirait des informations quant aux interventions et transformations nécessaires pour promouvoir l'atténuation des différences entre les sexes de façon à favoriser le développement et l'essor économique d'Haïti. Encore une fois, force est de constater que l'essor économique d'Haïti dépend aussi de l'importance que l'on accorde aux femmes haïtiennes, des efforts déployés pour améliorer leurs conditions de vie et de la reconnaissance de leur apport à l'économie, à la société et à la culture haïtienne.

Le survol des données du Recensement général de l'agriculture nous permet de constater que des femmes, en tant qu'agentes de commercialisation ou de transformation, tiennent une place considérable dans ce qui est désigné comme un des cinq importants groupes d'acteurs intervenant dans le secteur agricole. En effet, selon l'analyse présentée dans le document *Politique de développement agricole 2010-2025* [4], les femmes haïtiennes sont responsables de près de 75 % de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles [4]. Elles sont aussi propriétaires de 25 à 30 % des terres agricoles. Bien que ces deux faits fassent d'elles des agentes non négligeables de l'économie haïtienne, il persiste un décalage important entre la participation des femmes haïtiennes à la transformation et à la commercialisation des produits et leur accès à la propriété agricole et aux avantages habituellement liés à l'entrepreneuriat : reconnaissance de l'apport économique, implication et droit de parole et d'influence dans les processus décisionnels affectant leurs communautés, etc. Ceci s'apparente à la situation des femmes dans plusieurs régions rurales des pays en voie de développement.

L'économiste féministe Marilyn Waring a tenté de redresser cette situation dans certaines communautés, comme au Zimbabwe, au Pakistan et au Kenya. Elle y a perçu des données démographiques qui tiennent compte des différences de nombre d'heures de travail entre les sexes. Pour ce faire, elle a analysé les journées de travail des femmes et des hommes en incluant dans son investigation à la fois le nombre d'heures de travail économique et le nombre d'heures de travail domestique, d'éducation des enfants et de soins prodigués aux personnes âgées et aux personnes ayant des défis de santé ainsi qu'au travail de subsistance (élevage des animaux domestiques – chèvres, poules, etc. – appartenant à la famille et la nourrissant et préparation des repas). Ayant découvert ainsi que les femmes font, en moyenne, des journées actives de 18 heures, travail économique, domestique et de subsistance compris [5], elle a entrepris

de quantifier le temps accordé à chacune des tâches attribuées aux femmes. Ceci lui a permis de cerner les besoins matériels réels des femmes de ces communautés et les sphères requérant des interventions, et de mettre en place les processus nécessaires pour les leur fournir, avec pour objectif d'alléger leur fardeau horaire quotidien de façon à leur libérer du temps pour les loisirs, pour leur propre éducation, et pour s'organiser politiquement, et ainsi augmenter leurs chances d'améliorer leurs conditions de travail et de vie, leur productivité et leur essor économique. Selon Waring, agencé à une juste rémunération du travail non économique que font les femmes pour assurer le bien-être de leurs familles et des membres de leurs communautés, ce mode de perception de données démographiques à propos des femmes est plus adéquat pour rendre compte de la valeur économique réelle de l'ensemble du travail des femmes.

Même si parmi les axes d'intervention prioritaires du Recensement figure l'intégration de l'approche de genre, peu de données sont présentées au sujet des différences entre les sexes en ce qui a trait au nombre d'heures consacrées au travail domestique et au travail économique et des différences concernant la responsabilité financière et factice pour l'essor de la famille. Neptune-Anglade a dénoncé le fait que le travail domestique et d'éducation des enfants des femmes haïtiennes est peu reconnu. De façon similaire, Waring constate que l'apport et la stabilité économique du travail des femmes pour assurer le bien-être et les soins des êtres humains ne sont quantifiés dans aucun index d'économie. C'est ainsi que les femmes restent invisibles en tant qu'agentes de l'économie. Waring suggère donc qu'il est important de quantifier ce travail, sans lequel les sociétés ne pourraient fonctionner et assurer leur subsistance, et de le rémunérer. Ceci est particulièrement pertinent dans le cas des femmes haïtiennes qui sont, pour la majorité, chefs de familles monoparentales. S'inspirer de la réflexion de Waring sur les modes féministes de prise en compte de l'apport économique des femmes en général permettrait donc de repenser la façon de représenter l'apport économique des femmes haïtiennes de façon constructive et fructueuse et de suggérer des pistes de changement visant à favoriser :

- l'accroissement de leur visibilité en tant qu'agentes de l'économie ;
- l'accroissement de leur participation aux prises de décision (*decision-making*) ;
- l'expression et la reconnaissance de leur leadership ;
- l'augmentation de leur accès au capital et à la propriété.

Ainsi, tenter d'appliquer ces modes d'intervention auprès de communautés paysannes haïtiennes pourrait être bénéfique et accélérer le processus de changement.

La *Politique de développement agricole 2010-2025* [4] comprend la constatation et mise en contexte suivante :

« Il convient de retenir que la politique néolibérale a eu des nombreux effets néfastes sur le secteur agricole haïtien. Au niveau macro, elle a contribué au déclin de la production

3. Pour une discussion intéressante de ces constats, voir Reisler, R. (2012). « Economics as if Caring Matters », *Challenge*, vol. 55, n° 2, p. 58-86.

agricole, la chute des exportations, l'explosion des importations alimentaires, la réduction de l'appui à la production vivrière alimentaire. Aux niveaux méso et micro, elle est associée à une diminution des investissements publics dans le secteur et de l'assistance technique, avec comme effet la baisse de la productivité, de la production nationale et des revenus agricoles. Ce qui a engendré l'appauvrissement des agriculteurs pour qui il est devenu plus difficile de vivre de leur métier et de satisfaire les besoins de leurs familles⁴. »

Sur ce plan également il pourrait s'avérer fort utile de souligner l'apport de solutions engendrées par une réflexion en fonction des préceptes et des pistes de solutions directement applicables développées, exemplifiées et exercées par Waring dans son travail de terrain auprès des femmes de communautés économiquement sous-avantagées et sous-privilegiées d'autres pays. Dans ce contexte, des groupes de réflexion tels que le Groupe de Réflexion et d'Action pour une Haïti Nouvelle (GRAHN) pourraient faire directement appel à la contribution et aux suggestions du Dr Waring : outre sa détermination à offrir son expertise pour favoriser la reconnaissance et l'amélioration de l'apport économique et de la situation des femmes partout dans le monde, Waring a prouvé être d'une très grande écoute et sensibilité aux besoins et caractéristiques particuliers des communautés auprès desquelles elle intervient, visant la promotion de l'accroissement de leur autosuffisance en fonction des modes culturels locaux et dans leur respect. Elle est aussi connue pour être d'approche fort accessible. Un tel appel à son expertise pourrait s'effectuer, par exemple, par voie d'invitations à des colloques sur l'avenir d'Haïti, et, postérieurement, d'invitations à visiter le pays, peut-être dans l'intention de solliciter son assistance ou son soutien aux efforts d'intervention en vue du changement des conditions des femmes, si cela est jugé nécessaire ou potentiellement fructueux.

Parmi les axes d'intervention prioritaires du Recensement, l'on retrouve :

« le renforcement institutionnel comprenant (i) l'intégration de l'approche genre, (ii) la communication, (iii) le renforcement des capacités de pilotage et de coordination du Ministère de l'agriculture, (iv) sa restructuration interne, (v) la gestion des ressources humaines, (vi) le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation, (vii) le renforcement des capacités des organisations de producteurs et professionnelles agricoles⁵. »

L'œuvre de Waring ainsi que son travail de terrain pourraient offrir des pistes de réflexion et des exemples d'intervention qui, appliqués sans appropriation aux conditions des agricultrices d'Haïti, pourraient s'avérer fort utiles pour favoriser la réalisation du dernier de ces axes prioritaires en ce qui a trait au travail des femmes, soit le renforcement des capacités des organisations de producteurs et professionnels agricoles féminines.

De surcroît, ceci constituerait une contribution efficace aux efforts déployés pour atteindre un des objectifs décrits dans la *Politique de développement agricole 2010-2025* : « Favoriser la promotion des femmes et des jeunes ruraux qui tirent des revenus de la production agricole, notamment par le renforcement de l'accès aux facteurs de production, aux technologies appropriées, à la formation, à l'emploi. En particulier, l'inclusion des jeunes se fera par des stratégies de développement de l'entrepreneuriat, afin d'assurer une relève dynamique et créatrice de richesse⁶. »

En retour, cela allégerait le fardeau de responsabilité économique et factice des femmes pour les enfants et la famille en général : plus les jeunes seront adéquatement outillés pour prendre la relève de façon efficace et fructueuse, plus les femmes seront libérées de ce fardeau et pourront entrevoir d'accéder plus tôt à un développement économique qui permette leur épanouissement personnel et qui garantisse leur autosuffisance ainsi que celles des jeunes (pour lesquels elles sont présentement responsables toute leur vie, dans la plupart des cas, les grand-mamans haïtiennes étant souvent responsables aussi de leurs petits enfants).

Un des faits marquants qui dissocient l'essor des femmes de celui des hommes et forcent à souligner l'inégalité des femmes et des hommes est que les femmes travaillent plus longtemps que les hommes. Le rapport fait état de 80 ans pour les femmes et de 64 ans pour les hommes, soit un écart de 16 ans. Par ailleurs, le revenu des femmes est inversement proportionnel au nombre d'années de travail. Ceci soutient la persistance de l'état de fait dénoncé par Neptune-Anglade selon lequel les femmes travaillent plus pour gagner moins, et donc subventionnent invisiblement l'économie haïtienne. Rendre les jeunes aptes à prendre la relève permettrait, du moins, de réduire la moyenne d'âge d'activité économique forcée des femmes, car elles seront alors libérées plus tôt de leurs responsabilités familiales et, l'on espère, soutenues pour leurs besoins économiques par les jeunes plutôt que l'inverse, ou pouvant appliquer leur revenu à n'assurer que leur propre essor lors de la vieillesse. Un effort de réformation de l'éducation des jeunes femmes et des jeunes hommes en milieu agricole dans ce sens affecterait, ainsi, directement l'essor économique, social et personnel des femmes tout au long de leur vie.

Si, en plus de reconnaître la contribution économique visible des femmes haïtiennes, l'on tient compte de leur contribution invisible à l'économie du fait de leur travail domestique et d'éducation des enfants (non compensé, non rémunéré et non reconnu) en tant que chefs de familles monoparentales dans la plupart des cas – ce que Neptune-Anglade appelait la « subvention occultée des femmes à l'économie d'État », on est forcé d'admettre que la participation des femmes haïtiennes à la vie active, à la vie familiale et à l'économie a été, et persiste à être, essentielle pour l'essor d'Haïti. C'est dire que les femmes haïtiennes sont, et ont été historiquement, les *poto mitan* de leur pays. Or, depuis le

4. MARNDR (2011). *Politique de développement agricole 2010-2025*, République d'Haïti, p. 14.

5. *Ibid.*, p. 20.

6. *Ibid.*, p. 19.

séisme de 2010, on rapporte une croissance exponentielle de la violence faite aux femmes haïtiennes. En particulier, Amnesty International et UNICEF font rapport d'un nombre croissant de viols perpétrés envers les jeunes filles et les femmes haïtiennes à l'intérieur et à l'extérieur des tentes [6, 7]. Ainsi, malgré qu'il ait été prouvé que les femmes haïtiennes sont indispensables à l'essor d'Haïti, dans les faits, que ce soit au niveau national ou au niveau international, très peu d'efforts sont déployés sur le plan juridique et sur le plan des politiques sociales pour assurer leur sécurité sur leur propre sol. Il ne fait pas bon, il n'est pas bien, d'être femme en Haïti aujourd'hui. C'est comme si les femmes haïtiennes ne comptaient pas. *Poto mitan an blige defann' tèt li pou kont li*. Comment expliquer cette contradiction ? Pourquoi les filles et les femmes haïtiennes sont-elles exclues des soucis de sécurité d'Haïti et menacées à l'intérieur de leur propre pays alors qu'elles sont si indispensables à son essor ? C'est comme si, étant à l'intersection de ce que c'est que d'être femme, d'être de ladite « paysannerie », d'en provenir ou d'exercer un métier qui y est lié, d'être pauvre ou issue d'un pays pauvre et d'être noire ou issue d'un pays de Noirs, les femmes haïtiennes personnalisait, de force, des préjugés et façons discriminatoires de penser qui incitent à l'indifférence nationale et internationale quant à leur bien-être et à leur sécurité dont nous sommes aujourd'hui témoins. Persister à occulter l'apport des femmes haïtiennes favorise un capitalisme patriarcal néocolonial légitimant la perpétuation de la violence envers ces femmes. S'il était jadis avantageux pour certains hommes des classes dominantes, ce capitalisme patriarcal néocolonial est devenu aujourd'hui néfaste pour l'ensemble du peuple haïtien.

Étant donné l'importance des femmes pour l'essor économique du pays, la mise en place de moyens concrets pour freiner et

éliminer la violence faite aux femmes haïtiennes devrait faire partie intégrante de toute réforme en vue de l'établissement d'une politique nationale d'égalité et de développement économique. Il est impératif de travailler à trouver des moyens de le faire qui s'agencent aux réformes féministes quant à la façon de concevoir, de représenter et de promouvoir l'apport économique des femmes telles celles de Neptune-Anglade et de Waring, présentées dans cet article. Dans le cas d'Haïti, promouvoir le développement économique ne peut être dissocié de la promotion de la sécurité des femmes haïtiennes. En effet, les femmes haïtiennes ne devraient-elles pas compter pour Haïti au moins autant qu'Haïti compte sur elles ? ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 NEPTUNE-ANGLADE, Mireille (1986, 1997). *L'autre moitié du développement : À propos du travail des femmes en Haïti*, Montréal (Canada), Diffusion CIDIHCA, 261 p.
- 2 WORLD ECONOMIC FORUM. *Global Gender Gap Report 2012*, [En ligne], <http://www.weforum.org/issues/global-gender-gap> (Consulté en février 2013).
- 3 World Economic Forum's *Global Competitiveness Reports*. <http://reports.weforum.org/global-competitiveness-report-2012-2013/>
- 4 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MARNDR) (2011). *Politique de développement agricole 2010-2025*, République d'Haïti.
- 5 NATIONAL FILM BOARD OF CANADA, Terri NASH, Marilyn WARING et Kent MARTIN (2006). *Who's counting ? : Marilyn Waring on Sex, Lies and Global Economics* [vidéo], National Film Board of Canada, NFB/ONF, minutes 21 à 26. http://www.nfb.ca/film/whos_counting.
- 6 AMNESTY INTERNATIONAL. *Doublement touchées. Des femmes s'élèvent contre les violences sexuelles dans les camps haïtiens*, [En ligne], <http://amnesty.org/fr/library/info/AMR36/001/2011/fr> (Consulté en mai 2013).
- 7 UNICEF. *Dans l'Haïti de l'après-séisme, l'UNICEF fait face à la violence sexiste et tâche de modifier les perceptions*, [En ligne], <http://tinyurl.com/24d6xpy> (Consulté en mai 2013).

Any Marie-Gérard François, Ph. D., est professeure adjointe à l'École des études des femmes et de genre au Campus universitaire Glendon de l'Université York. Philosophe féministe antiraciste, elle se spécialise dans le développement de schèmes conceptuels permettant l'analyse et le redressement des situations d'oppression. L'élaboration d'une philosophie de l'éducation et de méthodes d'enseignement égalitaires lui a valu des nominations à des prix d'excellence en éducation ainsi qu'une invitation spéciale de Son Excellence l'Honorable Adrienne Clarkson, alors Gouverneure générale du Canada, à la présentation des prix Killam de 2002 (Rideau Hall, Ottawa) pour l'ensemble de ses recherches en tant que chercheure figurant parmi les 10 jeunes penseurs les plus prometteurs du Canada. amgfranc@yorku.ca

